

# ecolo

## Leuze-en-Hainaut

Le 13 Octobre 2013

La commune de Leuze semble fâchée avec ces Eoliennes... ou en tous cas, c'est ce que la lecture de la presse de ces derniers jours relatant les discussions à ce sujet au sein du conseil communal de lundi dernier laisse supposer. On a pu entendre ce soir-là tout et n'importe quoi et il y a lieu de corriger certaines contre-vérités !

Tout d'abord, non, les Leuzois ne sont pas unanimes à ce sujet ! Les mécontents sont même franchement peu nombreux et même les comités de quartier les plus actifs quant à l'opposition de l'implantation ont fini par revoir à la baisse leurs revendications. Il y a même de fervents défenseurs de l'éolien à Leuze dont l'un des parcs abrite notamment une éolienne citoyenne. Eolienne citoyenne que le conseil communal leuzois n'a d'ailleurs pas cru bon d'exempter de la taxe communale imposée récemment.

Les arguments utilisés dernièrement étaient souvent de mauvaise foi, même loufoques pour certains d'entre eux... On a notamment entendu que le phénomène d'encerclement devenait insupportable... Il est pourtant difficile de concevoir un cercle au moyen de 2 parcs éloignés de plusieurs kilomètres... Certains conseillers communaux ont même comparé les éoliennes à de « trop hauts piquets de clôture » qui enfermeraient le paysage...

On a entendu aussi que l'accueil par la population était de plus en plus mauvais un peu partout... Alors que c'est l'inverse qui se produit actuellement en Wallonie où l'implantation de parcs éoliens ne donne la plupart du temps même plus lieu à la création d'un comité d'opposition.

Certains évoquent le critère de covisibilité des sites qui d'après le nouveau cadre de référence wallon doit être évité et qui serait déjà atteint à Leuze. Cependant cette covisibilité ne dit pas que d'un site on ne peut en voir un autre, ce serait impossible dans notre plat pays... Par contre le dit cadre détaille qu'un azimut de 130°C libre visuellement doit être préservé dans chaque village. Ceci n'empêche donc en rien la création de parc « visible » l'un par l'autre... Le projet que Windvision présentera prochainement à la population vise l'extension et la densification de son parc existant et l'impact visuel de celui-ci sera minime.

Enfin et c'est sans doute là, le pire argument entendu ce lundi soir : « *il ne manque plus que 6 éoliennes dans notre zone pour atteindre l'objectif de 2020 ...* » Sous entendu, ces éoliennes s'implanteront bien ailleurs sans nous... On croirait entendre un étudiant moyen qui est plus que satisfait d'avoir à Pâques déjà atteint les 50% requis pour passer en classe supérieure et ne juge donc pas opportun de continuer de travailler. Le fait d'être proche de l'objectif ne justifie en rien de ne pas vouloir le dépasser ! Pourquoi notre Wallonie Picarde ne serait-elle pas en avance sur les objectifs ? L'énergie et surtout l'indépendance dans son approvisionnement sont, de l'avis de tous, des enjeux majeurs de notre société et même si l'éolien ne solutionnera pas tout, si nous pouvons dépasser nos objectifs dans ce domaine il ne faut pas hésiter une seconde !

S'il y a eu unanimité au conseil communal leuzois de ce lundi c'est parce que les ECOLO n'y sont pas ! Et tous ceux qui croient en la nécessité de pousser aussi loin que possible le développement des énergies durables, en tenant bien entendu compte d'un cadre de référence devenu clair et détaillé, n'ont pas été représentés par leurs élus au conseil communal...

Pour le groupe ECOLO leuzois,

Baptiste Leroy,

secrétaire adjoint

Marc Lhoost,

secrétaire